

MONTBRUN-LAURAGAIS LIVE CHALLENGE

1^{er} juillet - 28 août 2021

#10
#TO

DOSSIER DE CANDIDATURE

DATE LIMITE DE RÉCEPTION : 1^{er} mai 2021

I. Présentation du Concours

Montbrun-Lauragais est connu pour son moulin, son marché Bio et producteurs locaux du jeudi, représentant des valeurs de convivialité, de transparence et de proximité.

Le Live Challenge est un concours musical organisé par le **Foyer Rural** et soutenu par la Commune. L'objectif du Live Challenge est de créer un événement pour les visiteurs du Marché du Moulin ainsi que pour tous les habitants de la région Occitanie et de permettre à des musiciens de se produire sur scène.

Le Live Challenge est l'occasion pour les groupes de montrer leur talent et de pouvoir décrocher une récompense toujours dans un esprit de **convivialité**, de **partage** et de **découverte artistique**.

Cette année, **trois prix** sont proposés :

1^{er} prix : cinq jours d'enregistrement au studio La Trappe,

2^e prix : une programmation dans une salle (selon négociation en cours) ou un chèque de 500€,

3^e prix : un chèque cadeau d'une valeur de 200€ chez MIDI MUSIC/La Baguetterie (Toulouse).

Chaque jeudi de juillet et août, un groupe présentera sa musique (majorité de compositions) de 20h à 22h30. Le public présent chaque jeudi aura la possibilité de noter les artistes (note sur 10). Les 3 groupes qui auront obtenu la meilleure moyenne se produiront lors de la finale.

Le samedi 28 août 2021, les 3 meilleurs groupes de la saison joueront 45 min de leurs **seules compositions**. Une grande scène sera installée pour l'occasion, sono professionnelle et ingénieurs son et lumière. Le public sera de nouveau appelé à noter les finalistes et définir le classement de l'édition 2021.

II. Règlement

Le concours aura lieu à Montbrun-Lauragais, **Place René Hébrard**, tous les jeudis du mois de juillet soit les 1, 8, 15, 22, 29 et au mois d'août les 5, 19, de 20h à 22h30 ainsi que le samedi 28 août 2021 pour la finale et la remise des prix aux vainqueurs.

Le concours est ouvert à toute personne ou groupe de personnes. Les mineurs doivent être obligatoirement accompagnés d'un tuteur légal durant tout le concours. Lors des concerts et de la finale, les participants disposent d'un emplacement couvert. Les participants seront susceptibles d'être photographiés ou filmés durant leurs prestations. Le Foyer Rural de Montbrun-Lauragais se réserve le droit d'utiliser ces images pour des opérations de communication.

A. Déroulement du concours

- 1) **Phase de présélection** : les candidats doivent **remplir le dossier de candidature** et y joindre au moins 7 titres de leur répertoire, dont 1 prestation live (Spotify, Deezer, Bandcamp, Soundcloud, YouTube, CD...)

DATE LIMITE DE RÉCEPTION : 1^{er} mai 2021

- 2) **Phase 1** : Les membres de l'organisation se réunissent et sélectionnent les groupes parmi les candidats. Les participants seront retenus pour jouer leurs morceaux (7 compositions minimum, **reprises acceptées à condition qu'elles soient réinterprétées** et qu'elles offrent une écoute nouvelle sur l'œuvre originale)
- 3) **Phase 2** : Chaque groupe sélectionné dispose **d'une heure et demi** pour démontrer son talent. Il y a donc **2 sets à assurer de 45 min chacun** avec une pause de 20 min entre les deux.
- 4) **Phase 3** : Le public évalue les prestations des groupes chaque jeudi et donne une note sur 10 au groupe. Chaque jeudi, une moyenne des notes obtenues est calculée. Les 3 groupes ayant obtenu la meilleure moyenne sont sélectionnés pour la finale. Les résultats ne sont pas rendus publics, seuls les 3 finalistes sont nommés.
- 5) **Phase finale** : Le **samedi 28 août 2021**, les 3 groupes sélectionnés pour la finale reviennent jouer 45 minutes. Tout comme les jeudis, le public évalue les groupes. Les 3 vainqueurs se voient remettre les prix.

B. Modalités de participation

- Avoir 7 compositions au minimum et assurer 2 sets de 45min
- Désigner parmi votre groupe un « référent » facilement joignable
- Avoir rempli le dossier de candidature (avec les pièces demandées)
- Être sélectionné pour participer
- Fournir une autorisation parentale pour chaque membre mineur du groupe

→ Joindre une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile pour chaque membre du groupe

Attention : il est important que votre dossier soit complet

Cette pré-inscription sera soumise à un jury. Les groupes retenus seront informés au plus tôt. Ils seront contactés pour prendre connaissance du déroulement du concours (ordre de passage, moyens techniques, ...). Les groupes ne sont pas rémunérés pour leur prestation.

III. FICHE CANDIDAT

Type : Groupe Musicien solo

Nom du groupe / musicien :

Site Web :

Téléphone :

A. Membres

Référent en 1^{ère} ligne (un parent pour les groupes de mineurs)

Nom	Prénom	Âge	Commune	Mail	Instrument	Newsletter*
						<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>



* Souhaite recevoir la Newsletter du Live Challenge et de ses partenaires

Autorisation parentale (une par candidat mineur)

Je soussigné(e) Mr/Mme

Autorise mon fils/fille

à participer au Live challenge qui aura lieu du 1er juillet au 28 août 2021

à être photographié et filmé pendant la durée du concours à des fins de diffusion sur notre site Web, Facebook et dans certains journaux (Dépêche du midi, Sicoval info, journal communal...).

Société d'assurance de la responsabilité civile :

N° de police :

Signature du responsable légal de l'enfant

Répertoire (Titres joués le jeudi)

Titre	Auteur	Durée	Style	compo	reprise
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une **cession de droits de propriété intellectuelle est consentie et acceptée à titre gratuit pour la ou les dates de concerts** et les diffusions audios et vidéos qui en seront faites. Le cédant renonce expressément à revendiquer un revenu relatif aux profits issus de l'exploitation de l'œuvre cédée. Le cédant garantit au cessionnaire, l'originalité des œuvres cédées et que les droits cédés ne portent atteinte à aucun droit de tiers.

B. Ressources

Les éléments suivants permettront à l'organisation et à ses partenaires de faire la promotion de votre ou vos concerts dans le cadre du Live Challenge.

1. Dates de concerts à venir

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Biographie

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Photos

Les candidats doivent joindre au dossier de candidature **une ou plusieurs photos** du groupe. Les photos doivent au minimum faire 750 pixels et 500Ko (dans l'idéal, 2 ou 3 Mo).

C. Disponibilités

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 juillet 2021 | <input type="checkbox"/> 29 juillet 2021 |
| <input type="checkbox"/> 8 juillet 2021 | <input type="checkbox"/> 5 août 2021 |
| <input type="checkbox"/> 15 juillet 2021 | <input type="checkbox"/> 19 août 2021 |
| <input type="checkbox"/> 22 juillet 2021 | <input checked="" type="checkbox"/> 28 août 2021 (Disponibilité obligatoire) |

Le dossier de candidature dûment complété doit être **envoyé par courrier ou par mail**
avant le 1^{er} mai 2021

Montbrun-Lauragais Live Challenge
Place René Hébrard
31450 Montbrun-Lauragais
ou
zik@live-challenge.fr

J'ai lu le dossier et je l'accepte

Date et signature :